



Réforme des collectivités territoriales

Le Gouvernement tisse étape par étape la toile de sa réforme des collectivités territoriales. Après la suppression de la taxe professionnelle, voici venu le temps des modifications du calendrier électoral.

La question peut paraître anodine... Il n'en est rien ! C'est la démocratie locale qui est placée dans la ligne de mire de l'Elysée.

Cette nouvelle étape – qui organise la concomitance des élections régionales et cantonales - prépare la suivante : la création du Conseiller territorial.

L'objectif est crânement affiché par le Gouvernement UMP : la diminution de moitié du nombre des conseillers généraux et régionaux. Le motif : la démocratie locale coûterait trop cher !

L'hypocrisie n'a pas de limite... Nos concitoyens n'ont pas oublié l'augmentation de 140 % de la rémunération du Président de la République !

Les députés du groupe SRC ont décidé de s'insurger contre une réforme qui met en péril la démocratie locale et affaiblirait ainsi un contre pouvoir efficace dans notre République.

Plusieurs milliers d'amendements seront déposés. Ces amendements constituent autant de propositions visant à interdire les modifications de mode de scrutin et de calendrier exclusivement motivées par des considérations partisans.

Les députés ne cesseront de défendre les acquis de la décentralisation parce que la démocratie locale est l'oxygène de notre République.